

**AVIS N° 144-2022 / DC/BR / DG**

**TPCI 6 % 2018-2026**

**Paiement des intérêts annuels et  
Remboursement partiel du capital**

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte conservateurs, que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique de Côte d'Ivoire procédera, le 02 août 2022, au paiement des intérêts annuels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « TPCI 6 % 2018-2026 » pour un montant global net d'impôt de **35 672 118 800 FCFA** (Trente-cinq milliards six cent soixante-douze millions cent dix-huit mille huit cents FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : SOCIETE GENERALE CAPITAL S.W.A, Abidjan 5 et 7 Av. Joseph ANOMA Plateau - 01 B.P.1355 Abidjan 01 Tél : 27 20 20 14 89 ; Fax : 27 20 20 14 89.

Fait à Abidjan, le 14 juillet 2022

Pour le Directeur Général du DC/BR,  
le Directeur du Département Des  
Opérations du Dépositaire Chargé de  
l'Intérim



Guimba SYLLA

